

Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas
Députée du Tarn
Assemblée nationale
126 Rue de l'Université
75355 Paris 07 SP

Paris, le 18 octobre 2018

Objet : Territoires Zéro Chômeur de longue durée

Monsieur le Président,

Comme le savez, le droit à l'emploi est un principe inscrit dans le préambule de la Constitution de 1946. Pourtant **2,6 millions** de nos concitoyens sont privés durablement d'un emploi stable, et ce, pour un coût et un manque à gagner s'élevant à **43 millions d'euros** chaque année pour la collectivité. C'est en partant de ce constat, que le projet « **Territoires zéro chômeur de longue durée** » a été imaginé et élaboré.

En effet, **ce projet impulse un changement de paradigme.**

D'une part, il ne s'agit pas de penser au niveau national des emplois qui vont être déployer dans l'ensemble des territoires, mais au contraire d'adopter une démarche inverse. En partant d'une connaissance fine du territoire et des **compétences des personnes privées d'emploi**, et en collaboration avec l'ensemble des acteurs locaux, ce projet vise à proposer des activités répondant aux besoins non satisfaits localement.

D'autre part, ce projet repose sur un modèle économique viable. Les emplois créés sont financés aux deux tiers par la **réaffectation des budgets publics** liés au coût de la privation durable d'emploi (RSA, CMU, APL...), et le tiers restant est financé par l'activité de l'entreprise conventionnée.

Sur 10 territoires qui ont fait l'objet de cette expérimentation, 10 entreprises ont été créés générant 600 CDI.

En somme, « Territoires Zéro Chômeur de longue durée » a su montrer qu'il est possible à l'échelle d'un territoire, **sans surcoût pour la collectivité**, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, **un emploi à durée indéterminée et à temps choisi**, en développant des activités utiles et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire : habitants, entreprises, institutions...

Cependant la réussite d'un tel projet est indissociable de l'implication et la participation de l'ensemble des acteurs locaux. Il y a quelques jours, j'ai eu l'occasion d'échanger avec les initiateurs de la démarche « Territoires Zéro Chômeur de longue durée » au plan national. Il me semble qu'il pourrait être intéressant de le déployer sur le territoire de votre intercommunalité. Si vous le souhaitez, dans cette perspective, je suis prête à vous accompagner dans la mise en œuvre de ce dispositif.

Au nom de la bataille pour l'emploi que nous devons mener pour l'ensemble de nos concitoyens, je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à la lecture de cette lettre.



Marie-Christine Verdier-Jouclas